



COMMUNE D'AUBONNE

Conseil communal

Extrait du procès-verbal de l'assemblée du 10 juin 2008

Présidence : Mme Christine Dubugnon

LE CONSEIL COMMUNAL D'AUBONNE

vu le préavis municipal du 22 avril 2008 n° 6/08 "Radiation du plan d'alignement des constructions du 21 août 1956 Roveray-Aubonne-Montherod (RC54)"

oui le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet

considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

d é c i d e

de voter le décret suivant :

Le Conseil communal d'Aubonne

1. accepte la radiation du plan d'alignement des constructions du 21 août 1956 de Roveray à Montherod (RC54);
2. autorise la Municipalité à poursuivre les démarches nécessaires à la finalisation de ce projet.

Au nom du Conseil communal

La présidente

La secrétaire

C. Dubugnon

R.-M. Regidor

Le délai référendaire de 20 jours court dès le 13 juin 2008.